

MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI : ESPOIR !

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 10, RUE LEROUX, PARIS-XVI^e — Tel. : KLÉ. 79-10

PELERINAGES AUX CREMATOIRES

« O terre de détresse!... »

Le chant du désespoir s'élève vers le ciel. Le chanteur est immobile, au milieu d'un carré formé d'hommes et de femmes, et qui pleurent. Au-dessus de leurs têtes, un drapeau claque et ce drapeau, c'est celui de chez nous qui se gonfle au vent de Mauthausen.

En se retrouvant réunis sur la grand-place où ils souffrirent tant d'appels, les « hommes rayés » se redressent. Leurs yeux redeviennent fixes, leurs traits se crispent. Instinctivement, ils se sont mis en rangs... Le garde-à-vous des camps transformé en hommage à la France.

Ils regardent le ciel où les nuages s'affolent. Dans ces tourbillons gris que le vent déchiquète, ils voient des visages, des figures calmes ou torturées de ceux qui furent leurs camarades. Ils sont tous là qui les regardent... Leurs yeux tristes semblent dire à chacun :

— Tu vis, tu es chez nous, en France. Tu as retrouvé les tiens, tu as toute la vie devant toi, dans le plus beau pays du monde... Demain, tu rentreras chez toi, où l'on t'accueillera tendrement...

» Nous, personne ne nous attend plus...

» Toi qui as partagé nos misères, enduré nos supplices, tu sais qu'aucune main n'a tenu la nôtre au moment suprême... Tu as vu nos yeux vides que personne n'a clos, nos corps décharnés, blessés, qu'aucun soin n'a secourus...

» Souviens-toi... Souviens-toi... L'appel... L'homme qui tombe... Le chien qui mord... Le SS qui tire...

» Le travail dans la neige et le froid...

» La faim, la faim qui ronge et fait pleurer les plus vaillants...

» L'angoisse quand nous sentions la vie nous quitter...

» Tu es revenu... C'est bien!... !! fallait revenir pour raconter nos souffrances, pour dire nos espoirs et réclamer nos droits. Tu sais pourquoi nous

sommes morts, mais tu sais aussi que nous n'avons jamais désespéré. Camarade, sois digne de nous! »

Alors, ils ont levé les yeux vers le soleil ; ils ont su qu'ils avaient un devoir à remplir : lutter, réussir, ne pas décevoir ceux et celles qui, par un matin ou une nuit que rien ne distinguait des autres, se sont évaporés dans le ciel d'Allemagne.

Eliane DARDAINÉ (57.489).



Monument élevé à la mémoire des déportés français morts à Mauthausen et dans ses commandos, sur lequel sont gravés les vers d'Aragon :

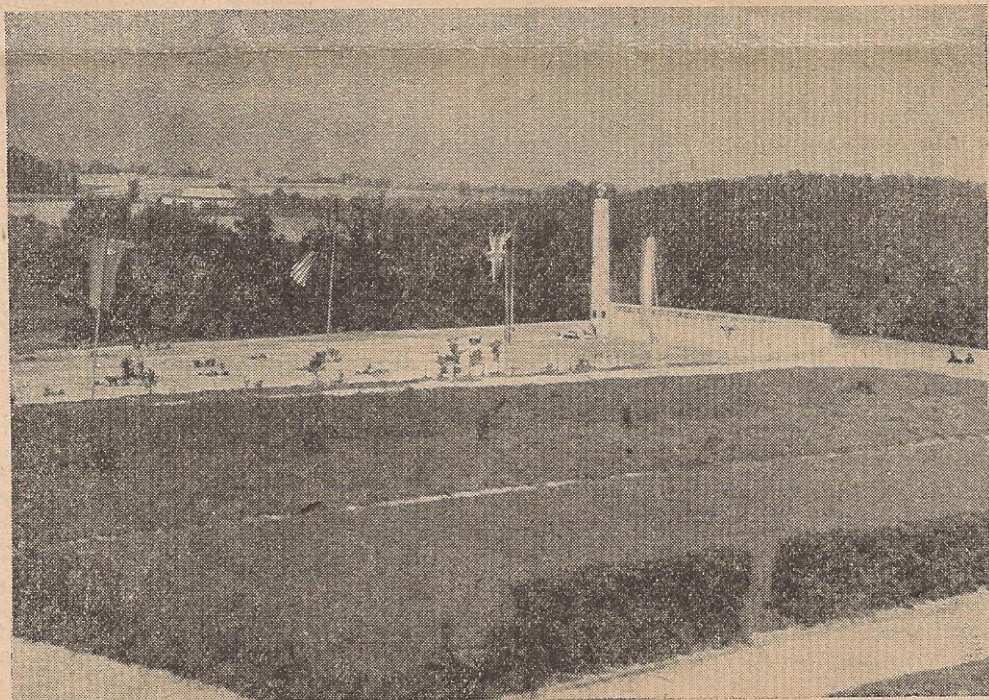
**Les morts ne dorment pas
Ils n'ont que cette pierre
Impuissante à porter la foule de leurs noms
La mémoire du crime est la seule prière
Passant que nous te demandons.**

MAUTHAUSEN

1949 PAR
EMILE VALLEY

Voilà deux mois que les pèlerinages au camp de Mauthausen sont terminés. Malgré ce temps écoulé, je ne peux oublier les heures reconfortantes passées au milieu de ces mères, de ces pères, de ces enfants, de ces veuves de déportés venus se recueillir sur les lieux où ceux qui étaient nos compagnons de souffrance sont morts en martyrs pour la liberté et la paix.

Tout au long de ces pèlerinages, nous avons senti que les liens qui nous unissaient d'une part entre déportés, d'autre part avec les familles, étaient bien le prolongement de cette fraternité, de cette solidarité qui



nous unissaient dans le camp face à nos bourreaux.

Chaque famille venue à Mauthausen y a certainement puisé un réconfort et un adoucissement à sa douleur et a pu constater que les déportés faisant partie des différents convois n'oublièrent pas leurs camarades, qu'ils avaient laissés là sur cette terre à tout jamais maudite.

Les ex-déportés avaient la satisfaction de fouler, libres, le sol où ils avaient souffert et le désir de voir tel lieu, telle place où ils avaient travaillé, peiné, lutté, été frappés. Ils revivaient les moments terribles qu'ils avaient vécus et leurs pensées allaient vers leurs camarades restés dans ces lieux de souffrances et de sacrifices et n'avaient pas eu le bonheur de revoir les êtres qui leur étaient chers et, aujourd'hui, se trouvaient à côté d'eux unis dans la même pensée.

Au cours de cette année, dix pèlerinages ont pu être organisés, groupant huit cents pèlerins.

Pendant le pèlerinage du 5 mai, eut lieu la Cérémonie Internationale commémorant le quatrième anniversaire de la libération du camp où assistaient environ trois mille déportés ou familles de déportés de différentes nationalités. Pendant ce pèlerinage eut lieu également la cérémonie de la pose de la première pierre du monument élevé en hommage aux déportés français. La pose de cette première pierre se fit par Mme Barrat, veuve de déporté, et le général Bethouart, Haut-Commissaire de France en Autriche, qui apporta toute son aide à l'organisation de ces pèlerinages et à l'érection de ce monument.

Au cours du pèlerinage du 18 août, le Livre d'or contenant les noms des déportés français morts à Mauthausen et dans les commandos fut placé dans le cœur de bronze par M. Germond (âgé de quatre-vingts ans), père d'un déporté mort au camp ; un procès-verbal de la cérémonie fut enfermé aussi dans le cœur qui fut scellé. Ce cœur de bronze de 1 m. 10 de diamètre, fut transporté ensuite au camp de Mauthausen où il surmonte le monument.

Le 22 septembre, pendant le dernier pèlerinage, eut lieu l'inauguration du monument, en présence de cent cinquante pèlerins, de deux che, de trois officiers supérieurs représentant le Haut-Commissaire soviétique, d'un colonel anglais représentant le Haut-Commissaire anglais, du Dr Hellner, ministre de l'Intérieur, représentant le gouvernement autrichien, du Général Bethouart, Haut-Commissaire de France en Autriche, de M. Pohers, secrétaire général aux Affaires allemandes et autrichiennes et de M. Beto laud, alors ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Une compagnie de gardes rendait

les honneurs et la musique des chasseurs alpins fit entendre la « Marseillaise » et la sonnerie « Aux Morts », minute émouvante pour nous qui avions vu tant d'horreurs dans ces lieux, qui avions tant aspiré à revoir notre pays, minute émouvante pour les familles dont la pensée rejoignait celui pour qui elles étaient là, minute émouvante pour tous d'entendre notre hymne national dans ce pays où tant de Français avaient été bafoués en luttant pour leur Patrie et la Liberté du Monde.

Plusieurs discours furent prononcés, dont vous trouverez des extraits dans les prochains « Cauchemar-Espoir ».

Une cérémonie religieuse suivit cette inauguration. La messe fut dite par le Père Riquet qui prononça une allocution.

Au cours de ce dernier pèlerinage, des stèles ont été érigées dans les commandos de Melk, Ebensee et Gusen I et II, afin de rendre un hommage particulier aux déportés morts dans ces commandos.

L'érection d'une stèle ou la pose d'une dalle est prévue à Hartheim, lieu d'extermination duquel, hélas ! aucun n'est revenu.

Si notre Amicale a pu encore cette année mener à bien ces pèlerinages, nous le devons au Haut-Commissariat de France en Autriche, qui nous a apporté toute son aide. Nous le devons aussi aux déportés responsables des convois qui, avec diplomatie et sollicitude, nous ont facilité la tâche en nous apportant toute leur aide et en contribuant à créer cette atmosphère fraternelle, où les moments de détente succédaient aux moments de recueillement, et que chacun a tant appréciée.

A tous, l'Amicale dit « Merci ».

E. VALLEY.

P.-S. — *Je tiens à remercier tous les pèlerins pour la délicatesse qu'ils ont eue à mon égard en m'offrant des souvenirs, gages de leur amitié ; croyez bien que je suis déjà largement récompensé quand je constate que les familles de nos camarades trouvent dans ces pèlerinages un peu de réconfort et les déportés une satisfaction et, chaque fois, c'était les larmes aux yeux que j'assistais aux adieux émouvants des pèlerins à Vienne, nous quittant sur une vibrante « Marseillaise ».*

AVIS

Sachant l'intérêt que vous portez à tout ce qui a trait à Mauthausen, nous avons envoyé gracieusement à tous nos adhérents les N° 88 et 90 du « Patriote Résistant » qui contiennent une page sur Mauthausen.

Nous espérons que tous ceux qui ne sont pas encore abonnés au « Patriote Résistant » comprendront la nécessité du journal de notre Fédération et en apprécieront la documentation.

Ce que vous devez savoir

Comment obtenir la carte officiel des déportés ou internés de la résistance ?

En vertu de la loi du 6 août 1948, il a été créé une carte officielle du déporté ou interné résistant.

En vertu du décret du 25 mars 1949, les personnes habilitées à présenter les demandes sont : 1° le déporté ou interné (lui-même) ; 2° lorsque le déporté ou l'interné est disparu : a) son conjoint, ou, à défaut, le descendant ou ascendant le plus proche.

Pièces à fournir :

1° Formulaire dûment rempli (que vous trouverez dans les mairies, dans vos sections locales ou au siège de la Fédération ou de l'Amicale).

2° Pièces d'état civil (extrait d'acte de naissance ou de mariage, ou, à défaut, toute autre pièce d'état civil) ; en outre, pour les posthumes, extrait de l'acte de décès lorsque celui-ci a été établi.

3° Copie conforme du modèle A ou M ou bien, à défaut : deux attestations prouvant la matérialité de l'arrestation, de l'exécution, de l'internement ou de la déportation.

4° Soit copie conforme de la notification ministérielle d'attribution de pension ;

Soit copie conforme de l'homologation de grade (pour les F.F.I.) ;

Soit copie conforme de l'attestation d'appartenance à la Résistance (pour les membres des F.F.I. et de la R.I.F.) ;

Soit attestation circonstanciée du chef ou liquidateur du réseau ;

Soit au moins deux attestations établies par des résistants notoires et déjà homologués, ou par des personnes ayant participé ou assisté à l'acte de résistance.

5° Pour les requérants fournissant la copie conforme de l'homologation de grade, de l'attestation ou du certificat d'appartenance à la Résistance : une attestation circonstanciée du chef ou liquidateur du réseau, mouvement ou formation stipulant que l'arrestation a bien été causée par l'action résistante de l'intéressé ;

Pour les requérants ne possédant pas encore leur certificat d'appartenance ou homologation de grade et qui n'ont pas été arrêtés lors de l'accomplissement de l'acte qualifié de résistance, les attestations ou témoignages qu'ils fourniront en remplacement devront stipuler également le lien existant entre leur action patriotique et leur arrestation.

6° Trois photos d'identité (pour les déportés et internés rapatriés et libérés).

Le dossier ainsi constitué est à adresser à la Direction départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Dépendance.

Nous insistons sur la nécessité de cette demande de carte qui sera la pièce officielle prouvant la déportation ou l'internement pour résistance et qui dans l'avenir sera certainement exigée pour pensions, péculés, etc...

AUX COMMERCANTS MEMBRES DE L'AMICALE

Si vous avez des soldes en tissu, toile de lingerie, cuir à chaussures, laine à tricoter, etc., etc.

Signalez-le à l'Amicale, car nous sommes acheteur pour notre vestiaire afin de faire confectionner des costumes, etc.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 22 OCTOBRE 1949

Étaient présents : MM. Rabaté, Fournier, Theeten, Alby, Rozinoer, Plau, Merlanne, Petit, Daix, Corbin, Valley, Mmes Le Corre, Plau, Serres.

S'étaient excusés : MM. Bossi, Giorgetti, Hallery, Pinchon, Souchère, Ulmann, Mme Mioulane.

Président de séance : Rabaté.

La séance s'ouvre à 14 h. 45 par la lecture de l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier sur les pèlerinages.
- Situation de l'Amicale.
- Confection des cartes et timbres pour 1950.
- Fixation du montant de la cotisation 1950.
- Edition du bulletin « Cauchemar-Espoir » ; brochures.
- Divers.

Cette année, sous la conduite de notre camarade Valley, notre Amicale a organisé dix pèlerinages au camp, c'est-à-dire que huit cents familles et déportés ont pu se recueillir dans ce lieu maudit.

Ces voyages apportent une consolation et un réconfort aux familles et une satisfaction aux déportés et leur permettent de se retrouver libres dans ces lieux de souffrances.

Grâce à l'appui du Haut-Commissariat de France en Autriche, le ravitaillement dans le train a pu s'effectuer convenablement, le séjour en Autriche avec le maximum de confort, sans perte de temps dans les déplacements, pour la visite des commandos.

Le Haut-Commissariat de France en Autriche a assumé la charge des frais de construction du monument de Mauthausen, qui a été inauguré le 22 septembre dernier en présence du général Béthouard et des membres de la Mission Française en Autriche, de M. Bétolaud, alors ministre des Anciens Combattants, du Révérend Père Riquet, vice-président de la F.N.D.I.R.P., d'une délégation des autorités occupantes en Autriche, exception faite des Américains. Grâce à cette initiative, l'argent recueilli par les dons et les souscriptions, nous a permis de faire élever des stèles dans les commandos : Melk, Gusen, Ebensee ; seule celle de Hartheim n'est pas posée parce que nous envisageons quelque chose de plus grand : à Hartheim, il n'y a eu aucun rescapé !

Au cours d'un de ces pèlerinages, un incident est survenu, en visitant le château de Hartheim, entre notre groupe et les personnes déplacées qui habitent ce lieu de recueillement. Nous allons demander l'évacuation de ce château et sur ce point le bureau de l'Amicale est unanimement d'accord.

D'autre part, le visa de transit ayant été refusé à notre camarade Daix qui fut à Mauthausen agent de liaison avec le Comité International de Libération et l'un des membres de l'organisation de la solidarité au camp. Grâce à lui de nombreux camarades purent être sauvés, le Bureau de l'Amicale a décidé d'envoyer des lettres de protestation au ministère des Anciens Combattants, au ministère des Affaires Étrangères, au ministère des Affaires Allemandes et Autrichiennes ainsi qu'à l'Ambassade des États-Unis, et leur demande d'intervenir pour que des incidents très regrettables, comme celui-ci, ne se renouvelent pas. Ces lettres seront proposées à la signature d'Ulmann, président de l'Amicale, du Révérend Père Riquet et du professeur Heim, tous deux vice-présidents de l'Amicale.

Situation financière des pèlerinages.

Après règlement des frais afférents aux pèlerinages nous avons pu, grâce aux dons, adhésions nouvelles, vente de carnets de soutien, de chansons, etc., verser à la caisse

de l'Amicale la somme de 217.192 francs. Ce qui nous a permis de payer entièrement nos dettes à la Fédération, sauf les frais postaux et deux mois de salaires de l'employée. Le relevé de ces frais a été demandé à la trésorerie de la Fédération afin de régler cette question au plus tôt. Les finances de notre Amicale se trouvent ainsi à peu près rétablies.

Nous pouvons envisager aussi, dès à présent, la confection des cartes et des timbres pour l'année 1950, ainsi que le montant de la cotisation. Celui-ci est fixé à 200 fr. pour chaque adhérent tant familles que déportés, exception faite pour ceux de nos membres qui se trouveraient actuellement dans une situation difficile, une participation de 100 fr. seulement leur sera demandée. Du début décembre 1949 à la fin mars 1950, les cartes pourront être retirées à la permanence ou envoyées sur demande ; passé cette date, la carte sera expédiée par traites avec une majoration de 50 francs pour les frais postaux, ce qui en portera le montant à 250 francs.

Pour les retardataires de 1949, des traites vont être expédiées dans les jours à venir.

Nous abordons ensuite la quatrième question de l'ordre du jour : notre bulletin.

Nous pensons que ce lien entre déportés et familles, bureau de l'Amicale et adhérents pourra paraître régulièrement une fois par trimestre, et nous envisageons la parution du prochain numéro courant décembre. Nous faisons aussi le projet d'organiser de nouveau des pèlerinages en 1950, le premier serait fixé au 5 mai, date anniversaire de la libération du camp ; la Fédération en sera informée.

Une entrevue avec M. Vincent, du ministère des Anciens Combattants va être demandée afin de pouvoir obtenir toutes les adresses des rescapés et familles de disparus du camp de Mauthausen, ceci pour prospecter et faire connaître davantage notre Amicale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 18 heures.

COTISATIONS 1950

Dans sa réunion du 22 octobre, le bureau de l'Amicale a décidé d'éditer pour l'année 1950 une nouvelle carte valable pour un an.

Le montant de la cotisation est fixé à 200 francs.

Les cartes seront à la disposition de tous nos adhérents (déportés et familles), du 1^{er} décembre 1949 au 31 mars 1950 ; elles pourront être retirées au bureau de l'Amicale, 10, rue Leroux, ou expédiées sur demande.

Passée cette date, les cartes non retirées seront expédiées sous forme de valeurs à recouvrer, mais nous serons malheureusement dans l'obligation, alors, de majorer le prix de la carte du prix d'expédition et de perception postale, c'est-à-dire de porter ce prix à 250 francs.

Dans leur intérêt et afin d'éviter des frais supplémentaires à l'Amicale, nous comptons que tous nos adhérents feront diligence et retireront leur carte avant fin mars 1950.

Nous nous excusons d'avoir augmenté le prix de la cotisation, mais des charges toujours plus lourdes ac-

Protestation

Lettre envoyée à M. l'Ambassadeur des U.S.A., à M. le Ministre des Affaires Étrangères, à M. le Ministre des A. C., à M. le Ministre des Affaires allemandes et autrichiennes.

Monsieur le Ministre,

Le Bureau de l'Amicale des anciens déportés de Mauthausen a été saisi du refus de visa opposé par les autorités américaines d'occupation à l'ancien déporté Pierre Daix, désireux de participer à l'un des pèlerinages organisés par l'Amicale, sous prétexte que Pierre Daix est communiste et rédacteur en chef du journal « Les Lettres Françaises ».

Le Bureau de l'Amicale considère cette mesure comme absolument inadmissible. Il pense unanimement que les rescapés des camps de la mort nazis, quelle que soit leur appartenance politique et leurs fonctions, ont le droit imprescriptible de participer aux pèlerinages organisés sur les lieux où ils ont souffert pour leur activité résistante et où sont morts, victimes de la barbarie nazie, tant de leurs camarades.

En ce qui concerne Pierre Daix, la mesure prise par les autorités américaines est d'autant plus inadmissible qu'outre l'activité de l'intéressé dans la Résistance Française, il fut, au camp de Mauthausen, en liaison avec le Comité International de Libération, et, au péril quotidien de sa vie, chargé, durant toute une année, de l'organisation de la solidarité et de la lutte des déportés français.

En assurant Pierre Daix de toute sa sympathie, le Bureau de l'Amicale de Mauthausen vous demande, Monsieur l'Ambassadeur, d'intervenir auprès du gouvernement américain afin que des incidents aussi regrettables ne puissent se répéter à l'avenir et pour que les anciens déportés politiques et les familles des disparus rencontrent, auprès des autorités américaines d'occupation, la compréhension et l'aide auxquelles ils ont, par leur sacrifice, acquis tous les droits.

Dans l'attente de votre réponse, Croyez, Monsieur le Ministre, à nos sentiments respectueux.

Signataires ; ULMANN, R.P. RIQUET,
O. RABATÉ, E. VALLEY.

cablent notre Amicale, et pourtant elle doit vivre et prospérer pour conserver les liens d'amitié qui nous unissaient dans les camps et ne pas permettre qu'on oublie nos morts.

Nous signalons, toutefois, que si certains de nos adhérents se trouvent dans une situation exceptionnellement difficile, nous leur laisserons la cotisation à 100 francs.

Adresser les fonds au compte chèque postal 5331-73, Amicale de Mauthausen.

COLLECTIONS DE PHOTOS

A la demande de nombreux pèlerins, nous allons faire des collections de photographies (format carte postale).

Elles comprendront des photographies d'intérêt général. Certaines prises par des S.S. et récupérées à la libération du camp, d'autres prises à la libération du camp, en mai 1945 et celles du camp de Mauthausen et de ses commandos prises au cours des différents pèlerinages ; nous y ajouterons celles concernant les cérémonies officielles qui ont eu lieu cette année : pose de la première pierre du monument de Mauthausen, cérémonie où fut scellé le cœur renfermant le livre d'or où sont inscrits les noms des déportés français morts à Mauthausen et dans ses commandos, et enfin celles de l'inauguration du monument.

Certaines photos faisant déjà partie de la collection de 1948 entreront de nouveau dans celle de 1949, mais afin d'éviter que les pèlerins les ayant déjà ne les reçoivent une deuxième fois, nous avons décidé de faire deux collections.

1°) Collection comprenant toutes les photographies, qui coûtera environ 750 francs.

2°) Collection où ne figureront pas celles entrant déjà dans la collection de 1948, qui coûtera environ 400 francs.

Ces collections seront envoyées sur demande. Un mandat, joint à la collection expédiée, vous en fixera le montant exact.

Vous pouvez passer vos commandes dès à présent.

DÉCES

Notre camarade Bosio Louis (N° matricule 62.004), de Mauthausen et Loibl Pass, vient de mourir des suites de sa déportation. Relativement bien portant, le 18 août 1949, il avait eu la suprême satisfaction d'accomplir un dernier pèlerinage à Mauthausen où il avait tant souffert.

Notre camarade de déportation Léon Sauce, de Mauthausen et de Loibl Pass, est décédé à son domicile le 20 novembre dernier dans sa vingt-huitième année.

Nous adressons à leur famille, l'expression de notre vive sympathie.

Pour vos Vêtements

Hommes, jeunes gens et enfants prêts à porter et sur mesures

Costumes : ville, sport, cérémonie, à partir de ... 6.000 fr.

Pardessus : ville, voyage, à partir de ... 7.850 fr.

Pantalons : en tous genres. **Gabardines**.

Manteaux : Sport et tailleurs pour dames sur mesures.

Directement CHEZ LE FABRICANT

Demander un bon d'achat à l'Amicale de Mauthausen, 10, r. Leroux, Paris-16°.

HOMMAGE A NOS MORTS

Comme nous le disons d'autre part, l'Amicale de Mauthausen à laquelle s'est jointe l'A.N.F.R.O.M.F., et aidée par le Haut-Commissariat de France en Autriche, a fait élever un monument à Mauthausen et des stèles dans les commandos de Gusen, d'Ebensee et de Melk afin de perpétuer le souvenir de tous nos camarades morts au camp ou dans les commandos en dépendant.

Les différentes inaugurations ont eu lieu au cours des pèlerinages du mois de septembre.

Nous continuons actuellement les démarches afin de placer, à l'entrée du château de Hartheim, une dalle qui marquera le passage de nombreux déportés et commémorera les souffrances endurées par ceux qui subirent là un martyre sans nom.

Ces démarches sont un peu plus longues, étant donné que le château de Hartheim est occupé par des « personnes déplacées », mais nous espérons arriver, sous peu, à une solution. Nous désirons également préserver par un toit, ce qui reste du four crématoire de Gusen, mais les devis établis pour ces travaux sont assez élevés et la souscription ouverte par l'Amicale n'a pu, à ce jour, que couvrir les frais afférents aux différentes stèles ; le Haut-Commissariat de France en Autriche s'étant généreusement chargé des frais du monument.

Nous renouvelons donc notre appel, afin que tous ceux qui n'ont pas encore participé à notre souscription, nous aident à terminer l'œuvre entreprise qui immortalisera l'héroïsme et le sacrifice de nos morts.

Envoyer les fonds :

C.C.P. 7.054-96, Paris. VALLEY Emile.

AMIS DE MAUTHAUSEN

Retenez votre après-midi du SAMEDI 14 JANVIER, un vin d'honneur vous sera offert par l'Amicale, de 15 heures à 19 heures, 10, rue Leroux (dans la salle 7), Paris-16°. Métro : Victor-Hugo.

DÉPORTÉS, vous y retrouverez vos camarades de camp. **FAMILLES**, peut-être pourrez-vous y rencontrer un déporté ayant connu celui que vous pleurez.

Vous pourrez aussi y retirer votre carte de l'Amicale pour 1950.

CHANGÈMENT D'ADRESSE

Beaucoup de membres de l'Amicale ont changé de domicile, signalez-le-nous afin de recevoir le Bulletin à votre adresse réelle.

NOTE IMPORTANTE

Les charges et taxes postales étant très élevées, nous serions reconnaissants à nos correspondants dont les lettres demandent une réponse, de bien vouloir joindre un timbre. Merci.

Notre Amicale a ouvert un vestiaire à l'intention de ses adhérents. Vous y trouverez des vêtements pour hommes, femmes et enfants : canadiennes, costumes, jupes, manteaux, chaussures, pull-overs, etc... à des prix bien au-dessous du cours normal.

Nous tenons ces vêtements à votre disposition, au Siège de l'Amicale: 10 rue Leroux, 2^e étage, bureau 27 bis.

NOS LIVRES

Nous rappelons que notre Amicale tient à la disposition de tous, des livres sur le camp de Mauthausen.

Ces livres seront envoyés sur demande et leur prix sera majoré des frais d'envoi.

CIMETIÈRES SANS TOMBEAUX, du Dr Gilbert DEBRISSE, alias DREYRUS, ex-déporté de Mauthausen-Ebensee. (Prix : 110 francs.)

LES MORTS INUTILES, du Dr François WETTERWALD, ex-déporté d'Ebensee. (Prix : 90 francs.)

LA SOMBRE ROUTE, de Roger HEIM, de l'Institut, ex-déporté de Gusen. (Prix : 125 francs.)

CEUX QUI VIVENT, de Jean LAFITTE, ex-déporté d'Ebensee. (Prix : 225 francs.)

MAUTHAUSEN, de Paul TILLARD, ex-déporté de Mauthausen-Ebensee. (Prix : 80 francs.)

CHEMIN DE CROIX EN CINQUANTE STATIONS, de Bernard ALDEBERT, ex-déporté de Mauthausen-Gusen. (Prix : 150 francs.)

Nous avons également deux romans écrits par notre camarade Paul TILLARD, ex-déporté de Mauthausen et Ebensee :

LES COMBATTANTS DE LA NUIT. (Prix : 150 francs.)

LES ROSES DU RETOUR. (Prix : 250 francs.)

AIDEZ-NOUS

Les commerçants adhérents à notre Amicale ne doivent pas hésiter à nous donner leur publicité. Nos amis de l'Amicale n'hésiteront pas à aller acheter de préférence chez des amis.

VOUS FEREZ VIVRE VOTRE BULLETIN.

IMPRIMERIE

Petit et Rousseau

23, Rue Rodier, Paris-9°

TRUdaine 75-94

Le gérant : E. VALLEY.